

DEC182779INC

Décision portant nomination de Monsieur Alain WALCARIUS en qualité de chargé de mission institut (CMI)**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

Monsieur Alain WALCARIUS, directeur de recherche de 1^{ère} classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter **du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020** pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « chimie analytique ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Alain WALCARIUS demeure affecté au Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (L.C.P.M.E) UMR7564 – 405 rue de Vandoeuvre – 54600 VILLERS LES NANCY.

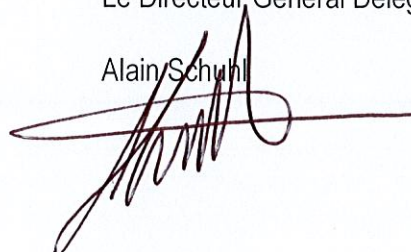
Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **15 FEV. 2019**

Pour le président - directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13